



**JANVIER  
2012**

# Hirel

Bulletin d'informations municipales

# Vildé-la-Marine



Des bénévoles au petit soin pour la grève



Nos élèves auteurs



Été et vide-grenier



Marie-Annick GUERCHE lors du lancement de Saint-Malo 2015

## Le mot des adjoints

Chers concitoyens, Hireloises, Hirelois, Vildéennes, Vildéens,

Marie-Annick Guerche, Maire de Hirel, a été victime de l'accident ferroviaire de Saint-Médard-sur-Ille le mercredi 12 octobre 2011. Dans l'attente de l'évolution de son état de santé, les élus du Conseil Municipal, les membres du CCAS et l'ensemble du personnel souhaitent exprimer toute leur sollicitude et solidarité vis-à-vis de ses proches. Les témoignages de soutien sont nombreux, ils affluent en mairie pour Madame Guerche et sa famille.

En termes légaux dans ce type de situation, l'article L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales s'applique. Il dispose qu'« en cas d'absence, de suspension, de révocation, ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations ... ». La suppléance est ainsi effectuée de plein droit par le Premier adjoint Michel Hardouin. La municipalité travaille aux affaires de la commune, maintenant le cap, dans la dignité et le respect des choix de notre maire.

**En ce début 2012, au nom des élus, des membres du CCAS et de l'ensemble du personnel communal, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une agréable année. Nous espérons tous vivement un bon rétablissement à Madame Guerche et lui adressons tous nos vœux.**

Cordialement,

Les Adjoints, Michel Hardouin, Pierrette Guérinel et Lucien Gasnier

### SOMMAIRE

- P.2 Volonté d'aménagement
- P.3 Urbanisme
- P.4 Cimetière - Recensement
- P.5 Un mot sur l'eau
- P.6 CCAS - CME
- P.7 Sjaie - Pôle animation
- P.8 Vie scolaire
- P.10 Vie associative
- P.15 Animations de quartier - Biblioposte
- P.16 Etat civil

### Directeurs de publication

Michel HARDOUIN  
Pierrette GUERINEL  
Lucien GASNIER

### Rédaction

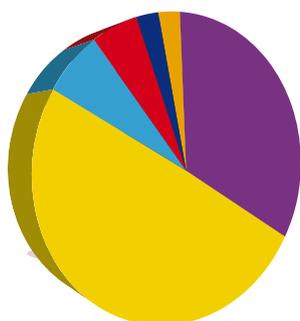
Commission communication  
Mise en page & impression  
Imprimerie Doloise



## Bilan financier

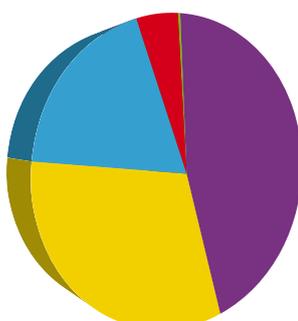
Voici quelques graphiques qui illustrent le budget de la commune. Chiffres arrêtés au 15 décembre 2011, date à laquelle les dépenses sont closes et au-delà de laquelle des recettes sont encore attendues.

**Compte administratif 2011**  
Recettes de fonctionnement



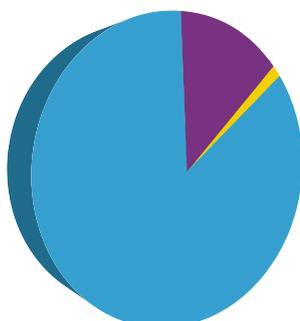
■ Dotations, subventions et participations	263 428 €
■ Impôts et taxes	338 402 €
■ Produits de services, du domaine et ventes directes	42 965 €
■ Atténuations de charges	34 906 €
■ Autres produits de gestion courante	16 372 €
■ Autres	17 313 €

**Compte administratif 2011**  
Dépenses de fonctionnement



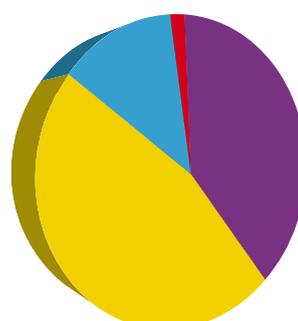
■ Charges de personnel et frais assimilés	298 299 €
■ Charges à caractère général	201 148 €
■ Autres charges de gestion courante	112 000 €
■ Charges financières	30 861 €
■ Autres	419 €

**Compte administratif 2011**  
Recettes d'investissement



■ Subvention d'investissement	17 358 €
■ Emprunts et dettes assimilés	224 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	108 103 €
■ Immobilisations en cours	0 €

**Compte administratif 2011**  
Dépenses d'investissement



■ Opérations d'équipements	141 170 €
■ Soldes d'exécution de la section d'investissement reporté	162 972 €
■ Emprunts et dettes assimilées	44 754 €
■ Opérations non affectées	4 363 €

La participation financière de la commune aux activités parascolaires de l'école sur l'année 2011 a été de 1042 euros pour la musique, de 728 euros pour le cycle char à voile et l'activité cerf-volant et 2974 euros ont servi à l'achat de mobilier. Fin novembre, le Conseil municipal a voté le renouvellement du partenariat piscine avec Dolibulle de Dol-de-Bretagne pour un montant de 1450 euros. A cela s'ajoute la participation de 655 euros du CCAS.

### Aire de Camping cars

Depuis l'ouverture de l'aire de la Ville-es-Brune, la fréquentation ne cesse de s'accroître et les campings caristes manifestent leur satisfaction quant à l'accès, les services proposés et à l'accueil qui leur est réservé par les agents communaux lors de la collecte de la taxe. Cette année, 4169 nuitées ont été facturées pour une recette de 25014 euros, somme sur laquelle la commune doit déduire l'annuité d'emprunt de 10273 euros ainsi que les frais de personnel.

## Une volonté d'aménagement de la commune

Le travail de réflexion du Conseil municipal va continuer sur 2012 avec une étude d'aménagement de bourgs, ainsi qu'une étude de faisabilité d'une aire paysagère de stationnement à proximité du cimetière rue du bord de mer. Il convient par ailleurs de passer à la phase de réalisation pour l'assainissement collectif avec la réparation de nos lagunes ainsi qu'à la réhabilitation de portions de réseaux existants hélas détériorées. Enfin, les travaux d'effacement des réseaux et de réfection de la voirie se poursuivent, impactant légitimement et significativement les dépenses d'investissement de la commune, cette année encore.

### Réfection de voirie

Depuis 2009, la commune dédie 100 000 euros annuels à des travaux de réfection de voirie. Cette somme correspond à des dépenses imposées qui pèsent lourd sur le budget d'investissement d'une petite commune comme la nôtre. Pour illustration, il représente 23% du budget primitif en section d'investissement en 2011 et il s'élevait à 35% des dépenses d'investissement sur l'année 2010.

Ainsi en 2009, les travaux de voirie ont concerné la Ville-es-Fleurs, la voie d'accès à l'aire de camping-cars, l'aménagement rue des Alleux au niveau du terrain multisport, la route de la Conardière à Château Berger, la route du Pont Naturel à la ville Marie et une impasse à Vildé-la-Marine.

En 2010, malgré la diminution annoncée des subventions du Conseil général à l'époque, de nombreux travaux ont été réalisés : l'aménagement rue de la Ruette à Vildé-la-Marine et du chemin piéton au cimetière de Vildé-la-Marine, le busage rue des Tourailles, la modification du branchement rue des Alleux, une réfection de route du Pont Naturel aux Turmeaux sur une tranche de 600m, le chemin du Châtelier ou encore la descente de la Quesmière.

En 2011, les travaux de voirie se poursuivent au Bas Fedeuil, rue de la Ruette et îlots centraux sur la RD155 au niveau du bourg de Hirel. A cela s'ajoute l'aménagement de voirie à La Guepinière et au Pignon Blanc.

La réalisation d'un giratoire au niveau du lotissement Le Belvend entre la rue des Tourailles et la route de la Quesmière était planifié et prévu au budget sur 2011. L'étude est en cours. Ce giratoire et une partie de la rue du domaine seront réalisés début 2012.

### Effacement de réseaux

L'opération d'effacement de réseaux grande rue à Vildé-la-Marine est en cours depuis l'automne 2011.

### Requalification des centres bourgs

La commune a retenu un groupement de bureaux d'études pour travailler à la requalification de nos centres bourgs dans une optique d'accessibilité. Un diagnostic a en effet démontré des insuffisances. En réaction, la commune a lancé une réflexion de requalification des secteurs des églises et des accroches sur la route départementale RD155 pour chacun des deux bourgs, ainsi que du secteur de l'école et de la salle des fêtes. On y constate des problèmes de vitesse, de visibilité, de gabarit des chaussées et de stationnement parasite. La requalification concerne la gestion du plan de circulation, de stationnement, les liaisons piétonnes et cyclables, la sécurité, l'accessibilité et les aspects paysagers. Plusieurs phases de mise au point seront encore nécessaires durant le premier semestre 2012 avant que les consultations d'entreprises ne soient lancées et que les travaux, qui seront prévus en tranches successives sur plusieurs années, puissent commencer. Dans l'intervalle, la commission d'habitants impliquée dans la démarche sera consultée sur l'avant-projet qui sera également présenté à la population lors d'une réunion de concertation publique.



# Urbanisme

Réforme de la fiscalité de l'aménagement : Une nouvelle taxe.

## La taxe d'aménagement

**La taxe d'aménagement présente un caractère fiscal et sera applicable aux demandes d'urbanisme déposées à compter du 1er mars 2012. Elle s'applique de plein droit aux communes dotées d'un PLU.**

**Son mode de calcul : surface x valeur x taux**

La surface de la construction est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes d'une hauteur supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies. La valeur au mètre carré est déterminée forfaitairement. Elle est fixée à 660 euros hors Ile-de-France. Le taux d'imposition va de 1 à 5 % selon le choix de la collectivité. **Le Conseil municipal a fixé le taux d'imposition à 2 % pour la commune.**

Certaines constructions bénéficient d'un abattement de 50 %. Sont concernés les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux d'habitation, mais également les habitations bénéficiant de certains prêts aidés de l'Etat, les locaux à usage industriel et artisanal, certains entrepôts ... D'autres font l'objet d'exonération de plein droit telles les constructions dédiées au service public ou la reconstruction de locaux sinistrés sous certaines conditions.

Les communes peuvent toutefois décider d'exonérations facultatives dans un cadre prédéfini. Ainsi le Conseil municipal a décidé d'exonérer les m<sup>2</sup> au-delà des 100 premiers et dans la limite maximale permise de 50 % de leur surface pour les logements financés par un PTZ+ (prêt à taux zéro).

Enfin, certaines installations font l'objet d'une évaluation forfaitaire et non modifiable : 200 euros par mètre carré pour une piscine, 3000 euros par éolienne de plus de 12 mètres, 2000 euros par emplacement de stationnement (pour le stationnement non compris dans la surface de construction), 10 000 euros par emplacement d'habitation légère de loisir ou encore x 10 euros par m<sup>2</sup> pour des panneaux photovoltaïques.

Cette taxe d'aménagement viendra donc compléter la participation de raccordement à l'égout (1 200 euros) à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

## PLU révisé en 2011

Le document d'urbanisme de la commune (Plan Local d'Urbanisme ou PLU) a été modifié et révisé en 2011. Le document est opposable aux tiers depuis le 23 juin 2011, date de parution de l'avis légal dans la presse.

A l'automne, le projet du Conseil Général de modernisation de la RD7 a imposé la mise en compatibilité de notre PLU.

## Architecte Conseil

Le conseil municipal a décidé de bénéficier d'une offre du département d'Ille-et-Vilaine sous la forme de la mise en place d'un Conseil en Architecture et Urbanisme (CAU35).

Ainsi l'architecte-conseiller pourra dorénavant apporter ses recommandations aux particuliers pour leurs demandes de permis de construire ou autres documents d'urbanisme, avant que le dossier ne soit déposé à l'accueil urbanisme en mairie ; il peut également être sollicité par les élus pour les projets de la commune et dans le cas particulier de projets publics comme privés soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, il peut intervenir en amont, facilitant ainsi la démarche.

L'architecte-conseiller qui assure les permanences pour Hirel est Monsieur Crusson. Prise de rendez-vous, planning et lieux des permanences : merci de contacter la mairie.

## Parking cimetière de Hirel

Les terrains concernés et réservés au PLU ont été acquis par la commune. Les réfections suivent leurs cours quant à la réalisation prochaine. Le projet définitif devra s'adapter aux éventuelles possibilités de subventions émanant du Conseil Général via Saint-Malo Agglomération par le biais du contrat de territoire, de la Région ou encore de l'Etat.

## Lotissement Le Bellevend

Le permis d'aménager du lotissement Le Bellevend comporte, en complément des 12 lots libres déjà commercialisés et en partie construits, différentes parcelles destinées à accueillir des bâtiments à caractère social ou commercial. Emeraude Habitation assure la charge d'assistant à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune sur cet ensemble de projets.

Les constructions destinées à la location, les maisons en accession sociale à la propriété ainsi que les cellules commerciales ont effectivement fait l'objet d'autorisations de permis de construire malgré un contexte très restrictif d'application du principe de précaution par les Services de l'Etat. Rappelons que nous sommes concernés

par un Plan de Prévention des Risques. Par conséquent, les projets ont dû être revus et réaménagés.

Les travaux relatifs aux 7 maisons Emeraude Habitation ont commencé en novembre 2011. Il s'agit plus précisément de 2 maisons de location ainsi que de 5 maisons d'accession sociale à la propriété. La commercialisation de ces dernières est en cours. Elles sont proposées en type T4 modulable T5, Bâtiments Basse Consommation en PSLA (Prêt Social Locatif Accession).

Dans le cadre de cette accession sociale à la propriété, la commune de Hirel apporte une aide de 10 000 euros par lot (intégrée dans le prix de vente). En cas de revente du bien présentement acquis pour un montant supérieur au prix d'acquisition et ce avant le terme de 10 ans, cette subvention serait à rembourser à la commune, ceci afin de lutter contre d'éventuelles spéculations.

Renseignement et commercialisation au 02 99 20 00 30, OPH Emeraude habitation.

Les duplex ainsi que les 4 cellules commerciales vont voir le jour dans la continuité. Deux cellules sont à ce jour réservées. Renseignements en mairie.



'Pose de la première pierre le 22 décembre en présence de M. Couanau, Président d'Emeraude Habitation'

## Risques naturels, aménagement local durable du territoire, prévention et protection des personnes et des biens

Au regard de la loi, le maire est tenu d'adopter des politiques destinées à réduire les risques, se traduisant par des actions de prévention, de précaution et de protection des biens et des personnes. Or il s'avère que le préfet d'Ille-et-Vilaine a identifié un risque naturel sur le territoire des marais de Dol-de-Bretagne. Il a par conséquent prescrit un Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine (PPRSM) ; cette précaution s'inscrit en conséquence de la tempête Xynthia de février 2010. Le préfet est en charge de l'élaboration dudit document. Cela prendra plusieurs mois et permettra de définir précisément des zones par niveaux de risques. Dans l'attente du plan définitif, il est important de préciser qu'un droit à construire issu de notre Plan Local d'Urbanisme actuel peut se voir annulé par les Services de l'Etat au titre du principe de précaution.

La prescription d'un tel Plan de Prévention des Risques impose à la commune plusieurs obligations : la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la réalisation et diffusion d'un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et la constitution d'une Réserve Communale de Sécurité Civile.

## Plan communal de sauvegarde (PCS), Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour vocation d'organiser la mobilisation des ressources de la commune en cas d'évènement de sécurité civile. Lors du conseil municipal du 6 juin dernier, le PCS de la commune ainsi que la création d'une réserve communale de sécurité civile ont été adoptés. La 'réserve' communale est composée de citoyens prêts à prendre part aux actions de soutien, d'assistance à la population dans le cadre du PCS. Si vous êtes intéressé par cet engagement citoyen, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

## Mission pour la gestion et la mise en plan des cimetières de Hirel et Vildé-la-Marine

La mission de 6 mois s'est inscrite dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Embauche et a porté sur l'organisation et la collecte informatique des données de gestion ainsi que la mise en plan de nos deux cimetières. Monsieur Laurent Brossault, habitant de la commune, a inventorié et analysé les archives communales et les actes existants pour composer la base de données des concessions ; sa mission a également consisté à réaliser des relevés de cotes sur le terrain afin de permettre la mise en plan en confrontant les plans existants et de nombreux contrôles sur site.

Fin août 2010, nous avons comptabilisé :

Type de concession	Hirel	Vildé-la-Marine
Perpétuelle	246	103
Centenaire	4	2
Cinquantenaire	36	20
Trentenaire	111	56

Il a ainsi été référencé plus de 570 sépultures dont 60% de concessions dites perpétuelles. Malgré ce travail d'investigation, certaines énigmes demeurent car certains actes de concessions ou de 'conversion' manquent dans nos archives.

La mission effectuée avec implication et professionnalisme par Monsieur Laurent Brossault a pris fin en août. Elle contribue depuis à une gestion simple et pérenne de nos cimetières, facilitant les renouvellements et les créations de concessions, offrant dorénavant des visuels clairs grâce à une signalétique colorée et un code de situation simple.



Prise de cotes sur site



Par ailleurs, nous rappelons que deux types de concessions sont proposés sur la commune : la concession cinquantenaire pour un montant de 300 euros et la trentenaire pour 106 euros. Selon le code funéraire, le fondateur de la concession ou ses ayants-droits disposent de 2 ans pour effectuer le renouvellement sans que la commune ne soit tenue de contacter les familles.

Nous invitons les administrés à consulter les plans en mairie et à nous faire part de leurs observations ou informations pour une gestion efficace et dynamique de nos deux lieux de sépulture. Enfin, sachez que l'équipe municipale envisage de réaliser de petits aménagements sur nos deux cimetières ainsi que d'entamer une réflexion sur les possibilités d'extension du site de Hirel.



Réunion de travail avec les élus référents sur le projet

## Recensement de la population sur Hirel du 19 janvier au 18 février 2012

La commune a été amenée à recruter 4 agents recenseurs. Il s'agit d'une équipe composée de Le Grévès Daphné, Brune Aurélie, Moronval Claude et Brossault Laurent.



# Un mot sur l'eau

## SPANC - SIVU du canton de Châteauneuf

La réglementation impose aux communes le contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif. Notre SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) doit prendre en charge cette tâche.

Après avoir mené une procédure de mise en concurrence, le SPANC a confié à VEOLIA EAU l'exercice de ce service pour une durée de 6 ans. Il s'agit de donner à l'usager une meilleure assurance sur le fonctionnement de son système d'assainissement autonome (conformité, bon état et conseil en entretien). **VEOLIA EAU viendra vérifier votre installation.** Leurs techniciens devront pénétrer sur votre propriété afin de faire des constatations sur vos dispositifs et sur la nature des sols. De ce fait, ils sont susceptibles d'intervenir chez vous et sur rendez-vous. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Une réunion publique d'information s'est tenue le 24 octobre 2011 à Hirel.

Marcel CARREAU, le Président

## Réhabilitation des réseaux eaux usées

**En raison d'apport important d'eaux parasites dans les deux stations d'épuration lagunaires de la commune, le conseil a entrepris de lancer un programme de réhabilitation de ses réseaux 'Eaux Usées'.**

En effet, via les actions de suivi réalisées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et le Conseil Général sur la capacité de traitement de nos deux lagunes, il a été mis en évidence un fort taux d'eaux parasites. Ce constat met en péril les capacités de traitement épuratoire des 2 stations. Lagunes mal étanchéifiées, réseaux non étanches ou encore raccordements illégaux d'eau de gouttière peuvent en être la cause.

Par conséquent, il a été décidé en conseil municipal de lancer un programme de réhabilitation qui a débuté par une étude diagnostique. Celle-ci a été effectuée en janvier 2011 dans le but d'identifier les tronçons à l'origine de ces apports ainsi que de quantifier les volumes d'infiltration. Les secteurs touchés par cette réhabilitation concernent le Chemin de la Masse, la Route de la Fresnais à Vildé-la-Marine ainsi que la Quesmière et La Ville-aux-Fleurs, soit environ 2 675ml de réseau altéré. Par ailleurs, les visites du Conseil Général sur chacune des 2 stations lagunaires d'épuration ont permis de déceler des fuites au niveau même des lagunes, sur 3 bassins.

Un appel d'offres a été lancé en septembre 2011 afin de choisir un maître d'œuvre qui aura pour mission de proposer les meilleures solutions (économiques et techniques) pour remédier à ses intrusions. Ses solutions s'appuieront sur des inspections télévisées des réseaux afin de localiser plus finement les défauts. Les travaux sont programmés courant 2012.

## Le SAGE : reconquête de la qualité de l'eau sur les Bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

### Le SAGE : un outil pour organiser l'avenir

- Un objectif : planifier la gestion de l'eau afin de satisfaire les besoins de chacun sans porter atteinte à l'environnement.
- Une méthode : travailler en concertation à l'échelle d'un périmètre cohérent, le bassin versant, afin d'avoir une vision globale de la ressource en eau.

Une nouvelle Commission Locale de l'Eau (CLE) a été instituée par arrêté préfectoral pour une durée de 6 ans. Assemblée délibérante chargée d'élaborer le SAGE, elle définit les axes de travail, les décisions stratégiques, consulte les partenaires institutionnels et organise la mobilisation des financements. Le 11 janvier 2011, Monsieur Gérard SALARDAINE a été élu Président de la CLE. Il est entouré de 4 vice-présidents.

La CLE étant une commission administrative sans personnalité juridique, elle doit pouvoir s'appuyer sur une structure juridique porteuse. C'est ainsi qu'a été créé le Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il succède au Syndicat des Eaux de Beaufort qui assurait le portage de la CLE depuis 2005.

### Composé de 33 communes, ce nouveau syndicat a pour mission de doter la CLE de moyens techniques et financiers ainsi que d'assurer la maîtrise d'ouvrage du SAGE.

Après un état des lieux, la CLE aborde l'établissement d'un Diagnostic Global. Cette étude vise à apporter une vision synthétique du périmètre en identifiant les interactions entre les milieux et les usages, en exposant objectivement les contraintes et les conflits qui pourraient exister sur le territoire pour aboutir à la définition des grands enjeux. A terme, il s'agit de formuler des propositions d'objectifs pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau (cours d'eau, eaux littorales, souterraines, retenues ...).

**Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :** Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne - 3 bd Planson - BP 36 - 35 120 Dol-de-Bretagne 02.99.80.75.79 sage\_bcdol@yahoo.fr

**Retrouvez aussi toutes les informations de la CLE sur le site internet :** [www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-cotiers-de-la-region-de-dol-de-bretagne](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-cotiers-de-la-region-de-dol-de-bretagne)



# INFOS

## Conciliateur de justice

Pensez au Conciliateur de justice pour une résolution amiable des conflits

La conciliation, c'est simple, rapide et gratuit. Si un recours au juge vous paraît disproportionné au regard du problème (différends entre particuliers essentiellement), n'hésitez pas à saisir votre conciliateur, Monsieur Ferret (06 16 28 91 00) en lui écrivant au Tribunal d'instance, 1 place St-Aaron, 35400 Saint-Malo ou en lui rendant visite à sa permanence :

Espace Bougainville à Saint-Malo le 2<sup>e</sup> mardi du mois  
Mairie de Cancale le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 10h, sans RDV, de 10h à 12h, sur RDV

## Assistance des salariés lors d'un entretien préalable de licenciement

Lors de l'entretien préalable de licenciement ou dans le cadre d'une rupture conventionnelle, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise, un salarié peut demander à être assisté par une personne habilitée. L'arrêté préfectoral fixant la liste des personnes habilitées à cet accompagnement est consultable en mairie.

## Déclaration de chien dangereux et obtention d'un permis de détention

La détention de chien de catégorie 1 et 2 impose l'obtention d'un 'permis de détention' délivré par le maire.

Ce permis est délivré au vu :

- d'une évaluation comportementale de l'animal,
- d'une attestation d'aptitude du propriétaire,
- de la présentation de pièces justificatives liées à la déclaration en mairie (identification du chien, vaccination antirabique en cours de validité, assurance garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, stérilisation définitive pour les mâles et femelles de la 1<sup>ère</sup> catégorie.)

Pour plus d'information, se référer à la circulaire du 20/07/09 ou auprès de la Sous-Préfecture de REDON qui exerce la compétence départementale dans le domaine de la réglementation relative aux chiens dangereux. Tél. 02 99 71 14 04

## Désherbage : respecter les distances !

Les terrasses, cours et allées sont des surfaces peu perméables. Dès la première pluie, une grande partie des traitements chimiques appliqués sur ces surfaces rejoindra les réseaux d'écoulement des eaux et polluera les ruisseaux et les rivières.

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout pesticide :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau
- à moins d'1 mètre des fossés (même à sec) dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

Rappel réglementaire : l'article L353-17 du code rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende. Alors, respectez bien les distances !

Pour en savoir plus et jardiner sans pesticide : <http://www.jardinaunaturel.org/>

## Centre Communal d'Action Sociale

En collaboration avec le CLIC de la Côte d'Emeraude, un questionnaire a été adressé en mai 2011 aux personnes âgées pour savoir quels étaient leurs besoins en matière de transport, de service à domicile, d'animation... A ce jour, nous sommes toujours en attente de l'analyse. Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée avec l'ADMR du Pays de Dol-de-Bretagne en vue d'assurer les interventions lorsque le CCAS lui fera appel, en particulier dans les cas de grande dépendance, tout en assurant les heures de ménage. Le CCAS a voté une participation de 400 euros pour les sorties de l'école, à savoir 100 euros par classe, en complément des aides de l'association des parents d'élèves, de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et de la participation des familles. D'autre part, un abonnement par classe de revues périodiques a été accordé lors du dernier Conseil d'Administration pour un montant annuel de 255 euros. Au cours de l'année, le CCAS a également accordé des aides sociales à quelques foyers en difficulté.

### Repas des aînés du 20 novembre 2011

Ce rendez-vous est toujours l'occasion pour les personnes âgées de se rencontrer, d'évoquer des souvenirs, de chanter, voire conter. Il permet également d'accueillir de nouveaux arrivants sur la commune autour d'un bon repas, servi cette année par le restaurant local «la Chaumière». Depuis 2009, l'animation est assurée par Michel Bougerie et est financée par l'association «Brin de Soleil». Sur les 176

personnes de plus de 70 ans dans la commune, 76 ont participé à ce repas, ainsi que quelques payants et 32 invités, dont 4 salariées du CCAS, les membres de l'assemblée, Madame Jeanine Gasnier et Monsieur Georges Sorre, ont reçu le traditionnel cadeau du CCAS. Cette année, deux jeunes de la commune, Amandine Goglin et Manon Thébault ont servi le repas avec l'aide des membres et salariées du CCAS dans une très bonne coopération. Le CCAS offre un colis équivalent au prix du repas pour les personnes qui ne peuvent se déplacer pour raison de maladie, de handicap ou de nutrition, soit environ 40 colis chaque année. L'Association «Brin de Soleil» apporte les corbeilles pour les colis et les produits sont achetés par le CCAS chez Madame Capoën Christelle au Vival. Les membres du CCAS confectionnent et se chargent de la distribution des colis. Un bon accueil leur est toujours réservé ; cette distribution permet aux personnes d'échanger, parfois de rompre l'isolement et d'avoir des nouvelles des uns et des autres.



Nous remercions l'association Brin de Soleil pour son aide, ainsi que tous les membres du CCAS pour la confection des colis et l'organisation du repas.

### Portage de repas

Une convention existe entre la commune et l'association **AMPER** pour le portage des repas à domicile. Nouveau : lancement depuis novembre 2011 d'une **nouvelle formule «midi et soir»**

#### Formule midi

- 9,50 euros le repas pour 1 personne seule
- ou 8,55 euros le repas pour 2 repas commandés.

#### Formule midi + soir

- 14,65 euros les 2 repas pour 1 personne seule
- ou 13,70 euros le repas pour 2 formules commandées.

Contactez **AMPER** au 02 97 46 53 14 - [www.amper.asso.fr](http://www.amper.asso.fr)

### Téléassistance des personnes à domicile

Exonération des frais d'installation grâce à une convention de partenariat entre la commune et 'Présence Verte'.

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr) ou 02 99 01 81 07.

### CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination de la Côte d'Emeraude est un service financé essentiellement par le Conseil général et la Maison du Handicap (MDPH) à l'intention des personnes de plus de soixante ans, des personnes handicapées et de leur entourage. Le CLIC informe, conseille et aide à la constitution des dossiers.

Contactez **Sandrine Chauvel** au 02 99 16 88 76.

## Retour du CME Conseil Municipal des Enfants

Une nouvelle élection a eu lieu en octobre pour remplacer les élus écoliers en CM2 l'an dernier. Ce CME 2010-2011 avait élaboré un projet autour de pistes cyclables, de la création d'un skate park et de nettoyage du terrain des sports, qui a été réalisé un samedi après-midi. Pour le financement du skate park, relativement cher, les enfants avaient prévu réaliser et vendre des cartes. Deux artistes peintres locaux se sont rendus disponibles pour leur expliquer comment différentes couleurs pouvaient être obtenues à partir des couleurs primaires et ont expliqué des techniques de réalisation. Nous les en remercions et ferons sans doute appel à eux à nouveau si le projet se concrétise. Les nouveaux élus pour 2011-2012 sont les

suivants : Batiste Couteille (CM2) et pour le CM1 : Victor Leroy, Félix Eouzan, Rose Nogues, Romane Hamard, auxquels s'ajoutent les élus CM1 de l'an dernier soit: Nicolas Narbonne, Alex Goupil et Lola Lesénéchal. La première réunion a eu lieu le samedi 19 novembre 2011, au cours de laquelle les enfants ont présenté leurs projets.

Julie Koziel du SIAJE est la nouvelle animatrice, assistée de Pierrette Guérinel, adjointe, et Alain Cossonnière, conseiller municipal. Nous accompagnerons les enfants afin qu'ils s'investissent pour donner un nouveau dynamisme à la commune, en essayant d'intégrer un maximum de jeunes, voire une participation inter-générationnelle.



Elus du CME

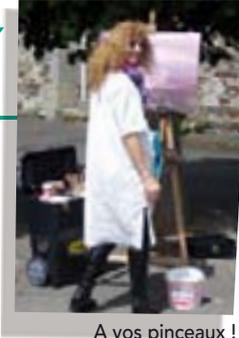
## Village d'art à Hirel

Pour le temps d'un week-end en juin, la commune de Hirel aura été le «**Beau Bourg**» de la Côte d'Emeraude sous la forme d'un village ouvert dédié à l'art : Village d'art à Hirel

Une centaine d'artistes représentant pour l'occasion l'art et la culture, ont investi pendant 2 jours tous les sites possibles, salle des fêtes, école, salle du conseil, salles des associations, église, porche et cour de la mairie, le mauvais temps imposant une concentration qui s'est finalement avérée être de très bon office.

Peintures, poteries, bijoux, vannerie, céramiques, fleurs, maroquinerie, photos ou encore maquette de la grève par nos élus! Ce fut l'embarras du choix. Le tout agrémenté d'un cocktail ouvert à tous le samedi soir et d'un concours dont les lauréats ont été choisis par les visiteurs appelés à voter le dimanche pour des compositions réalisées la veille sur le thème de la baie.

Nous remercions les exposants, les nombreux visiteurs, Messieurs les abbés Lecomte et Marsollier ainsi que les bénévoles qui ont sécurisé les sites, aidé aux parkings et aux stands de restauration, permettant un week-end unique, une véritable exposition grandeur XXL.



A vos pinceaux !

Au-delà de ce temps fort, l'art restait à l'honneur tout au long de l'année au moulin de la Ville-es-Brune où les expositions se sont succédé et le site s'est à nouveau animé tous les mardis soirs en période estivale avec les dorénavant traditionnels marchés d'été.

Enfin, l'année s'est conclue avec notre marché de l'Avent fin novembre et le goûter des enfants où soufflait pour notre plus grand plaisir le délicieux esprit de Noël.



Cadre(s) divin(s)



Marie-Claude Tézé, organisatrice de Village d'art, vivement remerciée



Sourires et petites gourmandises



# INFOS



## SIAJE

Une nouvelle année commence, et avec elle, la formulation habituelle des vœux.

Pour ma part, je souhaite que les enfants et adolescents de notre commune profitent plus largement de cette structure qu'est le SIAJE. Je vous rappelle l'existence du Centre de Loisirs où les enfants, dès 2 ans ½, peuvent être accueillis les mercredis ainsi que durant les petites et grandes vacances sur les sites de Saint-Méloir-des-Andes et/ou de la Fresnais pendant l'été.

Les « ados » peuvent se retrouver sur des projets dont ils peuvent être les moteurs, aidés, pour les réaliser, par des animateurs compétents.

Le SIAJE propose également des Camps d'été pour toutes les catégories d'âge ; l'an passé, un voyage au ski a même été organisé. J'émetts le vœu que, contrairement à l'an passé, notre population utilise pleinement les quotas de places qui lui sont attribués pour ces projets. Ils sont proportionnels à la participation financière de chacune des 3 communes qui composent le SIAJE. Informez-vous !

Pour finir, je voudrais exprimer à Marie-Annick, notre maire, à sa famille, notre amitié, notre solidarité et lui souhaiter un bon rétablissement. Meilleurs vœux et bonne année 2012 à tous. Gérard Cossalter, Président du SIAJE

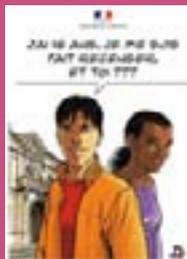
**Gérard Cossalter, Président du SIAJE**

## Recensement militaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois consécutifs à leurs 16 ans.

La mairie remet alors une attestation qu'il faut conserver car elle est réclamée lors des inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et conduite accompagnée).

Les données issues du recensement facilitent ensuite l'inscription sur la liste électorale.



## Ecole publique Le Long Sillon

### L'équipe pédagogique



Louise Eono  
(maternelle)



Natacha Vallé  
(CP-CE1)



Christelle Laurent  
(CE1 - CE2)



Géraldine Fontaine  
(CM1 - CM2 - Directrice)



Sophie Beuneux  
(élémentaire)



Christine Quéru et  
Maryvonne Le Cocquen



Nelly Le duc  
EVS



Myriam Cabioch  
à la cantine



Véronique Guichard  
à la cantine



Elizabeth Hodbert  
à la cantine



Nathalie Bonhomme  
à la garderie

## Premiers projets de l'année 2011-2012

### En élémentaire :

Dès septembre, les élèves ont accueilli le calligraphe Monsieur Benouarzeg. Il leur a fait découvrir la calligraphie arabe. Cette activité a demandé beaucoup de concentration et d'application.

Puis, nous avons mis en place l'atelier musique axé plus particulièrement sur le rythme avec leur enseignante et Valérie Lagrange, du conservatoire de musique de Saint-Malo. Les élèves présenteront leur travail lors de la fête de l'école le vendredi 22 juin 2012.



Chacun écrit son prénom



Tous en cœur !

### En maternelle :

Des ateliers cuisine sont organisés régulièrement dans la classe avec la participation des parents. Les enfants ont déjà préparé et dégusté une salade de fruits, une compote de pommes et une soupe à la citrouille.



Vive l'éplucheur  
de pommes

### Projets à venir

Cette année est marquée par la rédaction du nouveau projet d'école. Ce projet développe deux grands axes de travail afin d'améliorer les compétences des élèves. Il sera opérationnel dès le mois de janvier 2012.

#### En élémentaire :

La classe de CP-CE1 travaillera sur l'équilibre du goûter, en partenariat avec la Mutuelle Générale de l'Education Nationale. Après une recherche préalable sur l'alimentation et les familles d'aliments, les élèves proposeront un goûter équilibré nécessaire à la bonne santé et à l'hygiène alimentaire. Ils prépareront leur goûter et le dégusteront. Ce projet permettra de rebondir sur le thème du corps humain.

Les élèves de la GS au CE2 iront à la piscine de Dol de Bretagne entre mars et mai 2012.

La classe des CM1-CM2 va travailler sur la mise en scène d'albums ou de textes de théâtre. Cela permettra aux élèves de développer la confiance en eux ainsi que d'apprendre à parler en public, à mettre le ton...

#### En maternelle :

La classe participera au concours « J'ai pas dit partez ! » organisé par la librairie 'Le grenier de Dinan' et l'éditeur 'L'école des loisirs'. Une bonne occasion de découvrir un auteur de littérature jeunesse, Audrey Poussier. Les enfants réaliseront une œuvre collective inspirée de son univers.

Un autre projet autour de la lecture est proposé par l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'Ecole : « Coup de cœur pour un livre ». La classe disposera d'une malle de 35 livres. Les enfants en liront le plus possible et donneront leur avis pour chacun des livres lus. Ils éliront ainsi les 5 livres préférés de la classe. Et enfin dès les beaux jours, le jardin s'animera de nouveau avec de nouveaux semis et plantations.



## Classe de maternelle

La classe maternelle a mené différents projets : M. HIVER et M<sup>me</sup> PRINTEMPS, personnages en volume réalisés avec différents matériaux (carton, journaux, grillage, tissus...)



Madame Printemps aux mille couleurs

La création d'un jardin qui a permis aux enfants de découvrir et observer le monde végétal et animal, de réaliser des actions (semier, planter, biner, arroser, récolter... puis déguster)

Un plant bien arrosé



Un beau livre 'fait maison'

Etamine auteur, projet autour de la lecture et de l'écriture qui a amené les enfants à écrire et illustrer un livre 'Le petit escargot gris' à la manière de 'La petite poule rousse'.

La sortie à la ferme des Beauvais à La Fresnais où les enfants ont pu observer les chèvres agoras et autres petits animaux.



Face à face

## Classe de CP-CE1

Le 17 mai, la classe est allée à la ferme pédagogique du Colombier à Saint Colomb. La matinée a été consacrée à des ateliers de découverte auxquels les élèves ont activement participé : fabrication du fromage blanc et du beurre puis dégustation des produits de la ferme. L'après-midi, les élèves ont visité les lieux : salle de traite, stabulation et la basse-cour.



## Classe de CE1- CE2

En mai et juin, les CE1-CE2 ont accueilli Johann (AVEL CHAR) dans leur classe pour un projet autour du vent de 5 séances. Par groupe de 6, les élèves ont préalablement construit un cerf-volant d'expérimentation. Puis chacun a réalisé son propre exemplaire.

Ce fut une activité très riche qui a beaucoup plu !



Construction d'un cerf-volant

Lors d'une sortie à Saint-Malo en juin, les élèves ont étudié le repérage sur un plan puis ont utilisé des boussoles, sont allés à intra-muros et ont parcouru les remparts. Ils ont ensuite marché jusqu'à la Cité d'Alet pour explorer son parc et des vestiges de la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale. Le vendredi 22 avril, du temps a été consacré au ramassage des déchets sur la grève. Il a fallu mettre des gants pour se protéger les mains. Les élèves ont ainsi 'trouvé' des mégots de cigarettes, des raquettes de plage, des bouteilles de verre ou de plastique, des sacs plastiques, des gants de jardinage, des cannettes, un seau, des élastiques, un briquet, des chewing-gums, des poches à huîtres et même une montre. Ce fut l'occasion d'aborder le tri : comment trier (quoi prendre) et pourquoi.



Voilà, la grève est à nouveau propre.

## Classe de CM1-CM2

Entre mars et juin, les élèves ont pratiqué le char à voile sur la grève avec AVEL CHAR. Cette discipline sportive leur a permis d'appréhender le maniement du char et de se sensibiliser au vent et à la sécurité.



Bonne brise sur la grève

Par ailleurs, dans le cadre du projet 'Etamine auteur' organisé par l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'Ecole, les élèves ont écrit un livre intitulé 'Histoire à toutes les sauces', inspiré du livre du même titre de Gilles Barraqué. Enfin, la classe a visité le site du moulin du Pratt avant d'aborder le barrage de la Rance et de profiter d'une animation 'eau et électricité' à la Richardais.

Eveil musical proposé par la commune : il est animé par Monsieur Patrick Jan de l'Ecole de musique de Cancale. Les séances ont lieu le mardi soir de 17h à 18h à l'école

## Au revoir et merci !!!

Le conseil municipal, l'ensemble du personnel communal, l'APE et l'équipe pédagogique de l'école Le Long Sillon souhaitent de concert une bonne et heureuse retraite bien méritée à Madame Maryvonne Le Cocquen. Chaleureuse, attentive et professionnelle, Maryvonne a contribué au bien-être des enfants et des enseignants à Hirel depuis le 14 novembre 1978.

Après tant d'années de bons et loyaux services, que la retraite lui soit douce et parsemée de jolis moments !



Un savoir-faire et beaucoup de tendresse

Christine Quéru, jusqu'alors suppléante d'Isabelle Charraud qui est actuellement en disponibilité pour convenance personnelle, va dorénavant reprendre le poste de Maryvonne. Par ailleurs, bienvenue à Nathalie Bourget qui, quant à elle, va prendre la relève de la suppléance d'Isabelle.



Tous attentifs sur le site du moulin du Pratt



## Brin de Soleil

Une année riche en activités et en soutien à d'autres associations, malgré une température et un ciel qui n'ont pas épargné le souk ou encore Village d'Art. Le point fort de la saison fut le vide grenier. Nous avons par ailleurs terminé l'année par la participation musicale au repas du CCAS ainsi que par le marché de Noël.

Pour l'année 2012, nous prévoyons un vide-jardin en mai, notre dorénavant traditionnel Souk avec tombola qui bénéficiera cette année du label 'Fête de la Bretagne', soit d'un support médiatique plus large avec la participation de journaux et radios locales, avec le soutien du Conseil général. Un vide-grenier aura également lieu fin août et d'autres manifestations pourront être envisagées en dehors de ces dates.

**André Colliau, Président**



Souk marocain à Hirel

## APE Association Parents d'Elèves

Pour l'année 2010/2011, l'association des Parents d'élèves a organisé 6 manifestations, à savoir la braderie aux jouets (première édition en novembre), initiative qui sera reconduite chaque année on l'espère, l'arbre de Noël des enfants animé de chants organisés par les enseignantes, le tirage de la tombola (une console de jeu, un mini-ordinateur et une quarantaine d'autres lots à gagner). Nouveauté cette année, le père Noël a apporté des jeux pour l'école avec notamment des cages de foot, un panier de basket, des ballons, des soucoupes d'équilibre, des ballons sauteurs et bien entendu des chocolats pour les enfants ! Le défilé de vélos du 9 avril 2011 a réuni petits et grands, formant un défilé allant du bourg à l'atelier municipal. On y brûla Monsieur Hiver pour laisser place à Madame Printemps, tous les 2 fabriqués par la classe des maternelles. La soirée fut la fête du printemps, avec plus de 180 personnes, rassemblées autour d'un repas champêtre et dans une salle entièrement décorée par les enfants de l'école. Le tout en musique, dans la joie et la bonne humeur ! Le village d'Art s'inscrit lui-aussi dans la nouveauté. Participer à ce week-end aura été l'occasion d'excellents moments autour des brioches, gâteaux et crêpes confectionnés durant ces 2 jours. Cette année, nous avons renouvelé notre vide-grenier sur la grève avec un temps superbe. Plus de 80 exposants cette fois encore sont venus tenir leurs stands. La kermesse de l'école avait lieu en même temps avec ses stands traditionnels ainsi qu'une structure gonflable et un stand de paint-ball ! A la fin de cette magnifique journée, le tirage au sort de la tombola offrait en premier lot un voyage de 1000 euros ! En lots suivants, une console de jeu et une piscine, plus de 70 lots avaient été mis en jeu !

Comme chaque année, la vente des gâteaux et crêpes était organisée le vendredi soir avec cette année les gavottes ainsi qu'une chasse aux œufs de Pâques dans l'école.

Le bénéfice de cette année aura permis d'offrir à l'école une structure de jeux en bois ainsi qu'une double balançoire à bascule, une moto à ressort, un pont suspendu. Cet investissement représente un coût total de 6000 euros pour l'APE. Il reste à gérer l'installation dans les normes des dites structures, en collaboration avec l'équipe enseignante et la municipalité.

Le 30 septembre 2011, a eu lieu l'assemblée générale ainsi que l'élection du nouveau bureau composé dorénavant de 12 membres. Pour l'année scolaire 2011/2012, nous avons de beaux projets avec la 2<sup>ème</sup> édition de la braderie du jouet le 6 novembre 2011, la participation au marché de Noël du 27 novembre, l'Arbre de Noël des enfants du 9 décembre, le repas du printemps du 24 mars 2012, la kermesse de l'école du 22 juin, le vide grenier du 1<sup>er</sup> juillet.

Merci à tous les bénévoles, les parents, les enseignantes et la mairie d'Hirel pour leur contribution, leur soutien et leur générosité qui nous accompagnent tout au long de l'année !

**Daphné Le Grévèse, la Présidente**



Défilé coloré



Le bureau

Joyeuse concentration sur la grève





## GYM loisirs d'hirel

### les adultes et les ados en plein boum !!!

Nouveautés avec l'ouverture d'un cours pour ados le mercredi soir à la salle des fêtes à 19h et la marche nordique une fois par trimestre.

En septembre, 39 enfants et 47 adultes (+20 %) nous ont rejoint. N'hésitez pas, il reste encore des places ! De plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, des tarifs dégressifs sont mis en place, renseignez-vous. Coupons sports acceptés et forfait famille. Vous pouvez décidément faire du sport à tout âge à HIREL. Fitness, Zumba, step, LIA, relax, assouplissements, renforcements musculaires, assouplissements, bonne humeur...

La gym est un lieu où chacun peut adopter un rythme à sa convenance et se sentir bien dans son corps. Rappelons que le sport est bon pour la santé à tout âge, c'est un moyen pour être mieux dans sa peau, mieux avec les autres, il permet une plus grande confiance en soi et agit favorablement sur le stress et l'anxiété.

Deux cours pour adultes sont proposés le mardi 20h-21h et le jeudi 20h15-21h15. Egalement trois cours pour enfants de 3 à 10 ans, tous les mardis 17h15-19h30 et tous les jeudis 17h30-18h30, ados le mercredi à 19h.

**Rendez-vous à noter :** Marche Nordique le Samedi 17 mars 2012.

Notre association vous montre que tout peut être possible à Hirel, les besoins existent, et en se donnant les moyens, on peut grâce à vous maintenir et développer de nouvelles activités.

Merci à tous les adhérents, à la commune pour son soutien, ainsi qu'à l'ensemble du bureau qui favorise la dynamique du groupe. Bonne et heureuse année 2012 à vous tous.

*Béatrice Lesénéchal, la Présidente*



Toute une équipe prête à l'effort



En avant, marche !

## Concours des maisons fleuries !

Remise des prix en présence des nombreux participants.



## CVCC

Le Cerf Volant Club Celtique (Antenne régionale en Bretagne du Cerf Volant Club de France) organise la **Fête du Vent le 2 et 3 juin 2012** sur la grève.

Des Cerfs-volistes amateurs et passionnés se rencontrent le temps d'un week-end où la bonne humeur et la convivialité sont au programme !

### Diverses activités sont proposées pendant les deux jours :

Vol libre ouvert à tous, démonstrations et conseils de cerfs-volants pilotables, statiques et autres, lâchers de bonbons, de nounours en parachute, photographies aériennes, décoration au sol avec des bannières et autres structures.

Ce programme est soumis aux conditions météorologiques indispensables à la bonne pratique du cerf-volant.

**Merci de votre compréhension.  
Loïc Chouaran, Président.**



Fête du vent avec le Cerf-volant Club Celtique et la participation des chars à voile de AVEL : édition 2012, réservez votre week-end des 2 et 3 juin !

## Club de l'amitié

Le bulletin municipal nous donne l'occasion de vous informer du fonctionnement du Club de l'Amitié, club qui a pour but de rassembler les retraités qui le souhaitent afin de passer de bons moments de détente, permettant à chacun et chacune de rompre la solitude et peut-être la monotonie du quotidien. L'association atteint à ce jour 198 adhérents. On peut y adhérer à partir de 50 ans ; il est aussi ouvert aux retraités des communes voisines ; certains d'entre nous sont également adhérents dans les clubs voisins.

Les réunions ont lieu le mercredi après-midi tous les quinze jours. Elles rassemblent en moyenne une soixantaine de participants et permettent à tous de s'adonner à leur passe-temps favori : les cartes, avec belote et tarot, le scrabble, le triomino, les travaux manuels, tout ceci se déroulant dans une chaleureuse ambiance. Plusieurs concours de belote, en moyenne entre 6 et 7 de septembre à avril, rassemblent environ 70 équipes. Le jeu du 'Gai Savoir' qui se pratique par équipe de 2 ou 3 joueurs permet aux participants de tester leurs connaissances dans différents domaines. Ces jeux sont préparés et animés par Claude Canon de Talensac qui a brillamment participé tout dernièrement au jeu télévisé 'Question pour un champion'. 2 séances du Gai Savoir sont organisées au sein de notre club, en novembre et en avril, avec une vingtaine d'équipes présentes.

Les repas et buffets (en général 4) mis en place au cours de l'année rassemblent une forte participation. Ce sont des moments très agréables, la joie rayonne sur les visages ces jours-là. Chansons et histoires sont là pour mettre l'entrain. C'est un réel plaisir de voir toutes ces personnes rassemblées et bien que parfois pas mal d'années les séparent, c'est une famille heureuse de se retrouver pour se divertir et faire la fête quand l'occasion en est donnée.

## Comité des fêtes Hirel

2011 aura été l'occasion des animations suivantes : la course cycliste du dimanche 6 mars, le manège enfantin pour les petits, les auto-tamponneuses pour les grands, le stand de tirs, la pêche à la ligne, sur la Place de l'Eglise. Sans oublier la buvette, les galette/saucisses et crêpes... Toutes ces animations accompagnaient notre course cycliste sous le contrôle du Roc Malouin, commentée par l'incontournable Jean-Jacques Hervé pour la 36<sup>ème</sup> année consécutive. La cueillette des œufs a eu lieu le samedi 23 avril pour la plus grande joie des enfants, parents et grands-parents.

Pour le passage du Marathon de la Baie le 29 mai, il y avait du monde sur la RD155 pour applaudir les 4000 coureurs en route pour le Mont-Saint-Michel. Nos 35 Bénévoles (signaleurs et épongeurs) n'ont pas chômé. Rendez-vous l'année prochaine le 13 mai.

Le vide-grenier s'est déroulé le dimanche 7 Août. Il y avait beaucoup de monde dans le bourg pour acheter, se promener, admirer les stands. La buvette a été très fréquentée ainsi que les stands restauration, les moules/frites ont été très appréciées. La place de l'église et la rue des Tourailles étaient envahies très tôt le matin par les brocanteurs professionnels et amateurs.

Enfin, pour Halloween le samedi 29 octobre, le char confectionné par Jean-Paul et Françoise, entraîné par Christian, a été suivi par les enfants et les adultes, parcourant quelques rues de la commune à la recherche de bonbons. Puis le repas traditionnel attendait la joyeuse troupe à la Salle des Fêtes.

**Emile Derrien, le Président**



Citrouilles, sorcières et fantômes

Quelques sorties d'une journée sont organisées et bon an mal an un voyage d'une semaine. 2011 a vu quarante-huit adhérents partir pour 10 jours vers l'Espagne et le Portugal. Fatima et Saint Jacques de Compostelle figuraient parmi les étapes du parcours.

A ce jour, rien n'est décidé pour 2012. Toutes les activités qui reviennent assez souvent demandent de l'investissement. J'en profite pour remercier tous les membres du bureau et les bénévoles qui savent donner le coup de main nécessaire pour la préparation et le rangement de la salle. Mes remerciements vont également à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et la subvention qui nous est allouée. L'année 2012 débutera par l'assemblée générale sans élection qui aura lieu le mercredi 4 janvier.

En terminant ces propos, le bureau et moi-même offrons tous nos vœux à tous les lecteurs de ce bulletin, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

**René Davy, le Président**



Souvenir du Portugal

## Comité des fêtes Vildé

Les années se suivent et vous retrouvez les animations que vous connaissez depuis des années (vos suggestions seraient les bienvenues) :

Galette des rois lors de l'Assemblée Générale en janvier sans changement de bureau, à l'occasion de laquelle on confirmera les dates de manifestations : foire aux fleurs et aux plantes fin avril dans le bourg, passage du marathon le 13 mai, début juillet «fête des moules» dans la grève, fin août rencontre conviviale de la Saint-Louis place de l'église, début décembre collecte pour le téléthon et colis pour nos anciens.

Les membres du Comité ainsi que les nombreux bénévoles qui nous épaulent seront là pour vous faire passer de bonnes journées dans notre village.

**Lucien Gasnier, le Président**



Stand municipal lors de la foire aux plantes



# Bulle d'air

BULLE d'AIR est une association de bénévoles née en novembre 2005 avec pour objectif à travers ses manifestations, d'aider la recherche médicale. Constituée de personnes d'horizons très divers qui se retrouvent autour des valeurs de la vie. La mobilisation de ses bénévoles et de ses permanents unissant leurs compétences lui a permis depuis sa création de verser 15950 euros à VAINCRE la MUCOVISCIDOSE, au TELETHON et à RETINA FRANCE. Nous remercions tous les membres qui ont œuvré au bon déroulement des manifestations.

Après plusieurs appels à candidature, l'association a hélas été dissoute le 2 décembre 2011 lors d'une assemblée extraordinaire.



Traditionnelle Soirée Morue : Marie-Annick Guerche, impliquée chaque année dans l'équipe de bénévoles. L'édition 2011, qui était prévue le week-end consécutif à l'accident, a été annulée.



Très bonne récolte



## Tennis Club

Le club de tennis Hirel-La Fresnais a élu un nouveau bureau :

- Président : Lemaire Christophe
- Vice président : Gicquel Patrick
- Trésorier : Mouton Yannick
- Trésorier adjoint : Chevallier Arnaud
- Secrétaire : Jourdan Servane
- Secrétaire adjoint : Hoffmann Nicolas

Nous avons trois équipes inscrites au championnat par équipe, à savoir 2 équipes séniors hommes et 1 équipe jeune garçon. Par ailleurs, 18 jeunes sont inscrits au championnat individuel.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi et le samedi matin. Il est encore possible de s'inscrire en téléphonant au 0610334406.

**Christophe Lemaire, le Président.**



## Hirel Force 5

Hirel Force 5, dont le but est la protection et la mise en valeur du littoral de Hirel, a été active tout au long de l'année écoulée. A l'initiative de l'association, l'opération « nettoyage de la baie » du 10 septembre 2011 a été couronnée de succès ; en effet, près de 250 personnes ont répondu présents. Cette édition 2011 a vu la société immobilière l'Aiguillon Construction, présente sur 180 communes de la Bretagne et de la Loire Atlantique, s'associer à notre démarche. Ainsi deux cars venant de Rennes ont transporté près de 100 personnes qui ont été réparties sur les différents sites de rendez-vous. Près de 70 m<sup>3</sup> de déchets ont été collectés entre 9 heures et midi sur les 27 kms de littoral entre Cancale et Cherrueix, ces dépôts sont inhérents aux activités marines (cultures, pêches, plaisance, etc.).

Parallèlement, une équipe de plongeurs animée par Gérard Haveline a procédé à un nettoyage des fonds marins près des côtes de Cancale et a remonté près de deux tonnes de ferraille (vieilles tables conchylicoles) et de nombreuses épaves de vieux casiers et autres objets.

L'originalité de cette journée citoyenne a été de pouvoir obtenir le soutien de différentes municipalités du littoral (Hirel, La Fresnais, Cancale, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Benoît-des-Ondes, Le-Vivier-sur-Mer, Cherrueix, Mont-Dol), de Saint-Malo Agglomération, de la Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne, du Conseil Général, des services de l'Etat et des principaux syndicats de professionnels.

Cette journée s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par Hirel Force 5 au Moulin de la Ville-es-Brune où les participants ont pu déguster et apprécier les produits locaux offerts par les professionnels (huîtres plates et creuses, moules AOC, le cidre Val de Rance). Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour que cette journée soit une réussite. Enfin, l'assemblée générale de l'association s'est tenue le 23 juin 2011 et le bureau sortant a été reconduit.

**Rejoignez-nous.  
Gérard LEROY, Président**

Beaucoup d'énergie partagée



Du réconfort après l'effort



Création d'un club cyclotourisme affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme :

## Amicale Cyclo Vildé Hirel ACVH

Son but est de pratiquer et d'encourager la pratique du vélo sur route ou VTT. Ce club sera opérationnel à partir de janvier 2012, avec des sorties les dimanches matin, puis une ou deux la semaine. Nous organiserons également des sorties « journée-complète ». Par la suite, suivant la volonté de chacun, nous pourrions organiser des sorties sur plusieurs jours, dans différentes régions de France. Dans ce club, à terme, plusieurs niveaux seront proposés, pour le plaisir de tous. Un chef de route et d'organisation sera désigné, ainsi qu'un responsable de la sécurité afin que tout le monde respecte le code de la route. Un maillot spécifique est en cours de fabrication. Chaque adhérent devra prendre une licence au club qui comprendra une assurance de base avec des extensions possibles au choix de chacun. Nous organiserons une réunion dès que tout sera en place, pour prendre les adhésions et organiser les programmes.

**Jean-Pierre Royer, le Président**

Le bureau de départ se compose de la façon suivante :

Président	Royer Jean-Pierre
Secrétaire	Thébault Edith
Trésorier	Constant Charles
Sécurité	Fontaine Yvan
Organisation	Thébault Alain

**Pour tous renseignements :**  
**J.P. Royer : 06.16.84.53.93.**  
**E. Thébault : 02.99.80.84.55**



ACVH, Amitié Convivialité Voyage Humour !

## UNC-AFN HIREL

La section compte 21 membres adhérents dont 3 veuves d'anciens d'Algérie. Le dimanche 9 janvier 2011, la section UNC-AFN d'Hirel a organisé la cérémonie des vœux avec les sections de La Gouesnière et La Fresnais en présence des élus des trois communes. Le 2 avril 2011, la soirée potée a réuni 192 personnes qui ont passé une agréable soirée avec orchestre et bal. Devant ce succès, nous renouvellerons cette manifestation le 31 mars 2012.

Notre section, malgré son petit effectif, est toujours dynamique, sous la présidence de Pierre LECHARPENTIER, qui est toujours en contact avec les dirigeants départementaux et qui se rend aux réunions des présidents de sections.



11 novembre 2011

Cette année, le Forum d'arrondissement a eu lieu le 3 mars à Saint-Briac et l'Assemblée Générale Départementale s'est déroulée le 16 avril à Acigné. Trois personnes dont le porte drapeau représentaient notre section. Le 22 septembre 2011, la section a organisé un voyage à Saint-Cyr-Coëtiquan. Nous avons été accueillis avec une boisson chaude et une viennoiserie. Après une visite du musée du souvenir et un tour panoramique en autocar de la caserne, nous avons déjeuné au Mess dans la Salle Napoléon.

Nous avons ensuite visité le petit village de La Gacilly puis le musée du Manoir de l'automobile à Lohéac. Nous avons découvert au sein de 14000 m<sup>2</sup>, construit sur la base d'un manoir du 17<sup>ème</sup> siècle, une magnifique collection de Ferrari, Lamborghini.. Plus de 400 véhicules de collection évoquent un siècle d'automobile. Ce voyage a émerveillé les 44 personnes y participant.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sont toujours respectées en mémoire de nos disparus. Nous nous rendons respectivement au Monument aux Morts de Vildé-la-Marine et de Hirel. Nous, anciens combattants, remercions le Conseil Municipal des Enfants et les enfants qui se sont joints à nous à l'occasion des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

La cérémonie du 5 décembre 2011, organisée par la section d'Hirel, s'est déroulée en présence des sections de La Gouesnière et La Fresnais et des élus des trois communes.

## Strike Combat

Face à une violence qui augmente dans la rue et qui est relayée chaque jour dans les médias, l'apprentissage de la 'self' défense devient une nécessité. De cette réflexion naissent des clubs de Strike Combat. A Hirel, l'association a été créée en septembre 2011 et les cours ont lieu chaque jeudi soir. Chaque élève y apprend à se connaître et à se dépasser, à développer des techniques

de défense simples et efficaces, basées sur des réflexes naturels. Les cours permettent également d'apprendre à 'gérer' des situations d'agressivité et d'attaque.

**Nicolas Colliau, Président.**





Le samedi 17 septembre 2011, une trentaine d'habitants du Fedeuil, s'est réunie pour une journée conviviale de quartier. Un repas grillade a été servi le midi et une soirée moules-frites a clôturé la journée.



Une trentaine de personnes du quartier de La Planche s'est réunie le samedi 2 juillet 2011 pour une journée conviviale.

## Biblio-poste

Notre agent dédié au service couplé poste-bibliothèque, Catherine Hamelin, a renouvelé en ce début d'année sa demande de disponibilité pour convenances personnelles. Nadine Servaes-Talvat va par conséquent continuer à assurer son remplacement jusqu'en janvier 2013. Nous l'en remercions, ainsi que les bénévoles.

N'oubliez pas :

Côté bibliothèque, vous trouverez des ouvrages, des CD, un accès Internet, une photocopieuse. Une partie des livres et des CD est renouvelée deux fois par an et il existe un système de

navette tous les 15 jours (idem pour le point lecture de Vildé-la-Marine). Rappelons que la cotisation annuelle est de 6 euros par famille.

Côté poste, des nouveautés dont les retraits avec carte bancaire CCP et récemment, les enveloppes pré-timbrées de Hirel.

Les horaires sont les suivants : le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h. Concernant le point lecture, les bénévoles vous accueillent le mercredi et le samedi de 11h à 12h30.

## Expression libre

L'équipe «Ensemble pour mieux vivre le présent et réussir l'avenir» n'a pas souhaité s'exprimer.

## Dépôts sauvages d'ordures ménagères

Nous regrettons l'incivilité qui consiste à créer des dépôts sauvages d'ordures ménagères. Si vous en faites le constat, merci de le signaler en mairie.

## Taxe de séjour sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011

Une taxe de séjour forfaitaire annuelle de 100 euros a été fixée pour les mobil-homes installés à l'année sur la commune.

Une taxe de séjour au réel d'un montant de 0,25 euro par jour et par personne a été également actée par le Conseil municipal. Cette taxe est due à partir du jour de l'arrivée de la personne hébergée et perçue par les logeurs. Renseignements (détail, tarifs dégressifs) et formulaire de déclaration pour les logeurs disponibles en mairie. Reversement annuel de la taxe par le logeur au 31 janvier pour l'année écoulée.

## Connaître les décisions du Conseil Municipal

Les Délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune [www.commune-hirel.fr](http://www.commune-hirel.fr) ainsi que via les registres en mairie

## Infos numériques

Vous avez un email ? Pensez à vous inscrire dans la liste de diffusion du site Internet de la commune !

Inscription en mairie, via le site [www.commune-hirel.fr](http://www.commune-hirel.fr) ou par mail à [mairie.hirel@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirel@wanadoo.fr)

## Transport à la demande avec Kéolis

En complément de la ligne 11, le transport à la demande sur simple réservation téléphonique : Il vous permet de vous rendre à Saint-Malo par minibus suivant une grille d'horaires théoriques. Pour utiliser ce service, il suffit d'appeler au 02 99 19 70 92 du lundi au samedi de 9h à 17h, au plus tard la veille si possible. Le tarif est de 1,20 euros auprès du conducteur ou présentation d'une carte d'abonnement cf le site [www.ksme.fr](http://www.ksme.fr), rubrique Nos services/le TAD.

Enfin, le transport à la demande par taxi permet une prise en charge à votre domicile pour vous rendre à l'arrêt La Fresnais SNCF. Le tarif reste identique et la réservation doit être faite impérativement par téléphone.

## Cours d'informatique

Cours d'informatique chaque lundi avec GéniféeInform@tique  
14h30 à la salle des associations

Renseignements au 02 23 18 51 42, 06 33 14 91 62 ou [contact@genifeeinformatique.com](mailto:contact@genifeeinformatique.com)

## Divagation des chiens

Il est impérativement demandé aux propriétaires de ne pas laisser leurs chiens divaguer hors de chez eux. Nous rappelons qu'ils peuvent causer des préjudices sur la voie et les espaces publics ainsi que chez des particuliers.



## Naissances

PUNGIER Elisa	30/10/2011
BUREL Zoé	16/10/2011
ALIX Éléa	05/10/2011
SERMET Abbigaëlle	15/09/2011
CHAUVEL Louis	3/09/2011
BUSSON Jean-Baptiste	05/09/2011
ROGER Eve	24/08/2011
CHENOT Lauréna	01/08/2011
BOUTOUT Elyz	07/07/2011
MAZURIER Léana	24/06/2011
HAVARD Loïs	16/06/2011
GOURON Lény	14/06/2011
DENIS--CHENU Lucie	02/05/2011



Noces d'Or : un joli moment en famille

## Noces d'Or

IGER Olivier et LOGNONÉ Jeanne	27/07/2011
--------------------------------	------------

## Baptême civil

DELAPORTE Éléa	9/07/2011
----------------	-----------

## Décès

BERTRAND Jean Claude	10/12/2011
DESCHANDELIERS Maurice	08/10/2011
MOREL Henri	02/10/2011
BARDIN Pierre	31/08/2011
PIEL Denise épouse SORRE	23/08/2011
CLOAREC Renan	09/06/2011
GAUTRIN Nicol	06/06/2011
MORCEL Jacques	05/03/2011
BESLOU Jean	07/01/2011



## Elections 2012

Présidentielles : 22 avril et 6 mai  
Législatives : 10 et 17 juin

## Retour sur 2011



Village d'Art : clôture d'une belle journée



Honorariat de M. Joël Pinson, conseiller municipal de 1977 à 1989, maire de Hirel de 1989 à 2001.



Notre bulletin municipal 2011 récompensé 'meilleur bulletin de sa catégorie' par l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine



Philippe Chauvel aux couleurs de la commune lors des championnats d'Europe de chars à voile en Grande-Bretagne



Petit musée de Louis Ame : pour rêver à la mythique Route 66 !

Pour contacter la mairie :

Mairie de Hirel  
2, rue des Ecoles 35120 HIREL  
Tél. : 02 99 48 93 93 - Fax : 02 99 48 93 99  
www.commune-hirel.fr - mail : mairie.hirel@wanadoo.fr

